

Fiche descriptive des activités à réaliser en entreprise par l'apprenti

BTSA Analyse et Conduite des Systèmes d'Exploitation (ACSE)

La formation en alternance suppose, pour l'apprenti, une acquisition progressive de ses compétences et le développement de son autonomie. Pour que cette formation soit bénéfique pour l'apprenti et pour l'entreprise, les activités ci-dessous doivent lui être confiées selon une progression établie avec le CFA.

Étant donné la diversité des activités nécessaires à la préparation du diplôme, si certaines activités ne sont pas développées dans l'entreprise, l'apprenti sera amené à effectuer une formation complémentaire dans une autre entreprise.

<p>Métiers préparés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chef d'exploitation • Salarié agricole • Responsable d'atelier • Technicien agricole <p>Poursuite de formation possible :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Certificat de spécialisation, • Licence Professionnelle, • Ingénieur agricole/ Agronome <p>Déroulement indicatif de la formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 31 semaines par an en entreprise • 21 semaines par an au CFA <p><i>L'apprenti est un salarié particulier.</i></p> <p><i>Il a droit à 5 semaines de congés payés par an sur le temps prévu en entreprise, plus une semaine supplémentaire pour révisions, dans le mois qui précède l'examen terminal.</i></p> <p><i>L'entreprise est tenue de former l'apprenti à la sécurité sur le poste de travail et à lui présenter le document unique d'évaluation des risques professionnels.</i></p>	<p>1- Analyser le fonctionnement de l'entreprise agricole dans son contexte</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyser le contexte environnemental (géographique, économique, social) et mettre en évidence les atouts et les contraintes de l'exploitation. • Analyser les facteurs de production et mettre en évidence les points forts et les points faibles du système. • Identifier le fonctionnement de l'exploitation mettant en évidence les finalités des exploitants. • Analyser les différents ateliers et leurs interdépendances, mettre en évidence les points forts et les points faibles. • Analyser l'organisation du travail sur l'exploitation. • Analyser les résultats économiques et financiers. <p>2- Réaliser les travaux liés à la conduite de l'exploitation dans le respect des consignes, des règles de sécurité et de la réglementation relative à l'environnement et au bien être animal</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser les opérations de mise en place, suivi, entretien et récolte des productions végétales. • Réaliser les opérations de conduite des productions animales : assurer l'observation et la surveillance des animaux ainsi que le contrôle des paramètres d'ambiance des bâtiments, assurer les travaux d'alimentation, de reproduction, de soins, les traitements et la prophylaxie des animaux. • Réaliser les différentes opérations liées à la récolte des produits : traite, tri des animaux ... • Réaliser les travaux et interventions liés à la conduite du pâturage. • Utiliser le matériel en sécurité. <p>3- Réaliser les travaux courants d'entretien des bâtiments, matériels et installations d'élevage en sécurité</p> <p>4- Participer à l'élaboration des résultats techniques, économiques et financiers de l'exploitation et à leur analyse</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser des logiciels professionnels pour réaliser les enregistrements techniques ou comptables. • Participer à l'élaboration des résultats : calcul de marges, de coûts de production, de solde intermédiaires de gestion ... <p>5- Participer à l'activité dans l'environnement professionnel et socio-économique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participer à des réunions professionnelles. • S'informer à partir d'une documentation professionnelle. <p>6- Être associé aux prises de décisions de l'exploitation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participer au diagnostic : mesurer les enjeux, mettre en évidence les points faibles et les points forts du système d'exploitation. • Identifier les éléments déterminants pour la prise de décision. • Participer à l'élaboration de projets d'amélioration de l'exploitation : proposer et chiffrer des pistes d'amélioration réalistes en lien avec le contexte et les finalités des exploitants.
---	---